

AFFIDAVIT
(EXEMPTION POUR « SHOWRUNNER » NON CANADIEN)

Je soussigné(e), _____,
de la ville de _____,
dans la province ou l'État (pays) de _____,

DÉCLARE SOUS SERMENT :

QUE j'ai fourni, ou je fournirai, des services à la production, sous la surveillance et l'autorité directes du(des) producteur(s) canadien(s), (le « Producteur »), pour la production intitulée _____ (la « Production »),

QUE le Producteur a convenu de m'accorder une mention de courtoisie au générique comme _____ (p. ex. chef de production),

QUE le Producteur m'a fait comprendre que le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC) exige de ma part un affidavit dûment notarié, en plus d'une convention signée entre le Producteur et moi-même décrivant mes obligations relatives à la Production et mes conditions d'emploi, avant qu'une demande de Certificat de production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (partie A) ou de Certificat d'achèvement (partie B), puisse être considérée conformément au programme de Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne,

QUE, en conséquence, je n'exercerai aucune fonction administrative ou créatrice liée à la Production ni ne donnerai aucune directive à aucun auteur, acteur, réalisateur ou membre de l'équipe, sauf sur l'ordre exprès ou avec l'approbation du Producteur,

QUE je n'ai assumé et n'assumerai aucune responsabilité concernant les dépenses des fonds de production ni ne commanderai aucun produit ou service quels qu'ils soient au titre de la Production,

QUE je n'ai négocié et ne négocierai avec personne et que je n'ai représenté et ne représenterai d'aucune façon le Producteur ou la Production, sauf pour fournir des services à la Production conformes aux obligations d'un « showrunner », sous la surveillance et l'autorité étroites du Producteur.

ASSERMENTÉ devant moi dans la ville de

Signature

dans la province ou l'État de

Nom (en lettres moulées)

Notaire public ou
Commissaire à l'assermentation (apposer un
cachet)

Date
